

DEPARTEMENT : GARD
ARRONDISSEMENT : LE VIGAN

EXTRAIT
du registre des Délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes de l'Aigoual

Séance du 28 avril 2012

L'an deux mille douze et le vingt huit avril à 9 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à L'Espérou salle « Cavalier Bénézet », sous la présidence de Monsieur Martin DELORD.

Présents : DURAND Yves - SALTET Guy – MARTIN Michel – PATRINOS René – CRISTIANI Alain - THION Jean-Claude - D'ARNAL Christiane - EYRAL Véronique – VIVENS Lucien – FESQUET Jérôme – VIDAL Thomas – DUCHESNE Christian – BALSAN Jacques – GRIMAUD Danielle – GOUNELLE Arlette - DELORD Martin - AMASSE Nicole – ANDREO Grégoire - CASTEILTORT Claude – ARNAL Frédéric – BERTRAND Yvette - MACQ Madeleine – CALAZEL André – BROUILLET Bernard.

Objet : Tarifs de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères – Année 2012

Monsieur le Président informe les délégués de la nécessité de fixer les tarifs de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2012.

Dans le cadre de la préparation du budget 2012, le Conseil communautaire avait proposé d'augmenter les tarifs d'environ 10 %. Il fut donc demandé à la commission Environnement de faire des propositions.

La commission Environnement propose d'augmenter la redevance d'enlèvement des ordures ménagères pour l'exercice 2012.

Après délibération, le Conseil Communautaire décide, à 23 voix pour et une abstention, de fixer les tarifs comme suit :

CATEGORIES D'USAGERS	TARIFS 2012
<i>Chambre d'hôte.</i>	28 €
<i>Gîte – Location saisonnière.</i>	85 €
<i>Résidence principale – Résidence secondaire.</i>	165 €
<i>Epicerie – Boulangerie/Pâtisserie – Café – Camping à la ferme – Boucherie – Salon de coiffure – Hôtel.</i>	185 €
<i>Garage mécanique – Crèche – Artisan – Entreprise B.T.P. – Office de tourisme – Profession libérale – Agence immobilière - Services administratifs (Direction départementale de l'équipement – Parc National des Cévennes – Office National des Forêts – Services communaux – Centre de Secours des pompiers – La Poste – Gendarmerie) – Observatoire Mont Aigoual.</i>	185 €
<i>Hôtel/Restaurant – Restaurant – Camping – Centre de vacances – Maison Familiale.</i>	380 €
<i>SCA Origine Cévennes.</i>	1 705 €
<i>Maison de retraite – Centre médical.</i>	2 648 €

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le **10 MAI 2012**
De la publication le **21 MAI 2012**

Le Président,
Martin DELORD.

